



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

suppression d'emplois industriels

Question au Gouvernement n° 1294

Texte de la question

SUPPRESSION D'EMPLOIS INDUSTRIELS

M. le président. La parole est à M. Hubert Wulfranc, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Hubert Wulfranc. Madame la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances, je suis contraint de vous dire que nos sites et nos emplois industriels continuent d'être sacrifiés.

M. Pierre Cordier. Il a raison !

M. Hubert Wulfranc. En Normandie, à 100 mètres de distance à vol d'oiseau, les deux multinationales de la filière papier, le Suédois SCA et l'Américain Kimberly-Clark liquident ou préparent la liquidation de leur usine, qui emploie 125 personnes pour l'une et 136 pour l'autre. SCA refuse une reprise concurrentielle et Kimberly-Clark négocie la vente de son usine à un consortium financier conduit par la banque Goldman Sachs.

Toujours en Normandie, dans la filière agroalimentaire, c'est le groupe Andros, un des condamnés du cartel du yaourt, qui réduit à peau de chagrin son usine Mamie Nova avec 116 suppressions d'emplois, alors que Davigel, acheté par l'américain Sysco, en supprime 112, à quelques dizaines de kilomètres de là.

Je ne vous interpelle pas que sur la situation en Normandie, mais sur celle de l'ensemble du pays : ainsi, Ford supprime 900 emplois en Aquitaine et Vallourec 280 dans le Nord, entre autres exemples. Ce sont des dizaines de sites productifs et leurs emplois qualifiés qui sont menacés.

Tous les moyens sont bons pour ces multinationales, consolidées dans leur course au profit par les lois d'abaissement des droits des travailleurs que votre majorité a adoptées. Ici, le groupe refuse de vendre son usine à un industriel crédible ; là, il la vend à un pur financier de Wall Street ; ailleurs, il remise l'usine au rang d'atelier, privé de représentation syndicale ; là encore, il contraint les salaires, alors que les dirigeants et les actionnaires augmentent leur rémunération.

Les députés communistes vous demandent, madame la secrétaire d'État, de revenir à une économie industrielle d'avenir, dégagée des profits à court terme, qui ouvre droit, notamment, à la prise en compte des contre-projets portés par les représentants des salariés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)*

M. Christian Hutin. La meilleure question de l'après-midi !

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.* Vous avez

dressé une liste de sites en difficulté, dans lesquels l'avenir de l'emploi est préoccupant. J'aimerais remettre ces dossiers dans une perspective plus large.

En 2017, pour la première fois depuis dix ans, l'emploi manufacturier a augmenté.

M. Pierre Cordier. Dites-nous où !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Je constate également que les ouvertures de site sont plus nombreuses que les fermetures.

M. Stéphane Peu. Nous n'avons pas les mêmes chiffres !

M. Fabien Di Filippo. Ce sont les chiffres de la « start-up nation » !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Notre mission économique est de savoir accompagner les transformations de l'industrie et les filières qui sont en train de créer des emplois, ainsi que d'organiser, en bon ordre, le repli de certaines filières. Voilà notre responsabilité !

Nous souhaitons que nos décisions et les lois votées facilitent le climat des affaires,...

M. Fabien Di Filippo. Où est Mme Gény-Stephann ?

M. Stéphane Peu. C'est quoi « le climat des affaires » ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. ...les investissements et les investissements étrangers en France. Nous voulons faire de la France une terre attractive.

M. Fabien Roussel. Et les entreprises qui ferment ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Plusieurs dispositions du projet de loi PACTE facilitent l'implantation de nouveaux emplois en France. En outre, une série de dispositifs spécifiques sont déployés, comme le Conseil national de l'industrie, qui se réunira le 22 novembre prochain et se penchera sur la situation de seize filières, la démarche « Usine 4.0 » et la mission « Territoires d'industrie », conduite notamment par le député Bruno Bonnell. Tous ces projets nous permettent de créer des emplois et de transformer notre économie industrielle. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Fabien Di Filippo. Cela ne restera pas dans les annales !

Données clés

Auteur : [M. Hubert Wulfranc](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1294

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 octobre 2018](#)